

Bordeaux, le 13 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à la parution de l'ordonnance de mise en accusation d'un professeur de l'école primaire placé en détention provisoire depuis plus de deux ans et au communiqué de presse du Parquet daté du 8 janvier 2026, l'Ensemble Scolaire Saint-Genès La Salle souhaite s'exprimer avec responsabilité et gravité.

Priorité aux victimes et à leurs familles

Notre première pensée va aux victimes, à toutes les victimes, celles qui sont encore scolarisées dans l'établissement et les autres. Nous pensons également à leurs familles profondément éprouvées par cette épreuve. Nous leur exprimons, sans réserve, notre proximité et notre soutien. L'établissement est pleinement mobilisé à leurs côtés.

Des insuffisances passées

Sans commenter l'enquête en cours, nous prenons acte du niveau insuffisant de la réaction de l'établissement à l'époque, compte-tenu de ce que nous savons désormais.

L'établissement coopère pleinement avec les autorités judiciaires et administratives, dans le strict respect du cadre légal, afin que la vérité soit établie dans toutes ses dimensions.

Un établissement plus sûr

Depuis 2023, l'établissement renforce résolument ses pratiques en matière de prévention et de protection de l'enfance. Il est accompagné de partenaires dont l'association *Colosse aux pieds d'argile*. Une charte de protection de l'enfance, élaborée conjointement par des adultes de l'établissement et des parents d'élèves, est en vigueur dans l'ensemble scolaire. Elle fixe le cadre clair des postures éducatives attendues et renforce l'indispensable vigilance collective.

Un engagement

Nous menons toutes ces actions avec détermination et rigueur. Nous ne dévierons pas de cette ligne de conduite ; nous le devons à chacune des victimes.

Contact presse :

Ensemble Scolaire Saint-Genès La Salle
160 rue Saint-Genès, 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 33 84 84 Email : contact-presse@saint-genes.com
Site : www.saint-genes.com